



Fruits à noyau

N°07
28/03/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaquai@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Fruits à noyau N°XX
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Cloque** : la période de sensibilité est en cours pour les variétés n'ayant pas atteint le stade « premières feuilles étalées ».
- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité s'achève.
- **Oïdium** : pour les variétés sensibles, la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol a débuté.

Prunier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeilles » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia** : la période de sensibilité est en cours mais les conditions climatiques ne sont pas favorables à la maladie.

Cerisier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeilles » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia fleur** : la période de sensibilité est en cours mais les conditions climatiques ne sont pas favorables à la maladie.

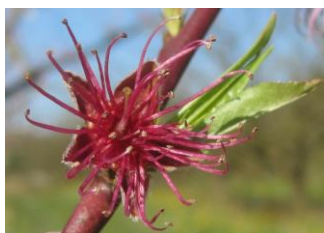
Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours.

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade G « chute des pétales » (BBCH 67) pour les variétés à débourrement tardif ; stade H « nouaison » (BBCH 71) pour les variétés à débourrement précoce.

On note maintenant une avance de près de 8 jours par rapport à 2018.



Stade G « Chute des pétales »



Stade H « Nouaison »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

Evaluation du risque

La période de sensibilité à la maladie est en cours pour les variétés n'ayant pas atteint le stade premières feuilles étalées. Les conditions sèches ne sont pas favorables à la maladie.

• Chancre à fusicoccum et monilia fleur

La sensibilité du pêcher à ces maladies est maximale durant la floraison

Evaluation du risque

La période de sensibilité s'achève.

Mesures prophylactiques : la suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

• Oïdium

La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Pour les variétés sensibles (variétés à peau lisse), elle débute à la chute des pétales et pour les variétés plus tolérantes, lorsque le fruit atteint 7 à 8 mm de diamètre (stade de sensibilité maximum du jeune fruit). La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

Evaluation du risque

Pour les variétés sensibles, la période de sensibilité est en cours.

• Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, les prises se généralisent, le vol est en cours.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 9-11 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débiter à partir des 10-12 avril.



Tordeuse orientale

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Cochenille blanche du mûrier**

Les premières pontes pourraient débuter dès cette semaine. La migration des jeunes larves ne devrait pas démarrer avant les 12-15 avril.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus.

Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler les premiers foyers.

Prunier

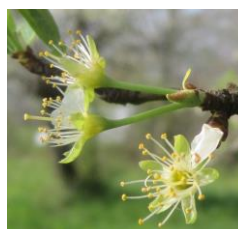
- **Stades phénologiques**

Prunier d'Ente : en Lot-et-Garonne, stade F « fleur ouverte » (BBCH 64) à stade F-G (BBCH 65-66).

L'avance de près de 10 jours observée par rapport à 2018 se maintient.



Stade F « Fleur ouverte »



Stade G « Chute des pétales »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). Le monilia contamine les fleurs au niveau du pistil. Les fleurs touchées se dessèchent en restant accrochées au rameau. La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours mais les conditions sèches ne sont pas favorables.

Mesures prophylactiques : La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille, est indispensable à la réduction de l'inoculum.

- **Maladie des pochettes**

Le champignon hiverne entre les écailles des bourgeons et dans les anfractuosités des écorces. Au moment de la floraison, il contamine les fleurs. Un temps doux et humide durant l'hiver et le mois d'avril, favorise l'expression de la maladie.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de cette maladie s'effectue en fin de chute des pétales.

- **Tavelure**

Cette maladie provoquée par un champignon, *Cladosporium carpophilum* peut engendrer certaines années de forts taux d'attaques sur fruits.

Les symptômes sur fruits se caractérisent par des taches « huileuses » circulaires de couleur brun-verdâtre. Le champignon se conserve sous forme de mycélium au niveau de chancres sur bois. Dès la chute des collerettes et jusqu'à la récolte, les spores produites sont disséminées par la pluie et le vent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure débute à partir de la fin de la chute des pétales. Elle doit s'effectuer en tenant compte de la pression de la maladie dans le verger les années passées et des conditions climatiques.

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur de virus.

En parcelle de référence, on observe actuellement le développement des colonies au niveau des fleurs et le début de migration sur les jeunes feuilles en croissance.



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.

- **Hoplocampe**

Sur notre réseau de piégeage, les premières prises se sont intensifiées à partir du milieu de semaine dernière.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions débutera après la chute des pétales.

Dans le cadre du piégeage, le seuil approximatif à partir duquel le risque de pontes est important est fixé à un total de 80 à 100 captures par piège chromatique blanc depuis le début du vol.

- **Carpocapse des prunes**

Sur notre réseau de piégeage, aucune capture n'a été enregistrée jusqu'à présent.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

Evaluation du risque

Quand le vol aura démarré, **la période à risque vis-à-vis des pontes ne débutera que lorsque les conditions climatiques seront favorables** (températures crépusculaires supérieures à 13°C, absence de pluie et de vent) **et que les collerettes des jeunes fruits auront chuté.**

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des prunes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

Cerisier

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade C « boutons visibles » (BBCH 53) à stade F « fleur ouverte » (BBCH 60-65) et stade G « chute des pétales » à début H « nouaison » (BBCH 67-71) pour les variétés les plus précoces.

On note maintenant une avance de près de 8 jours par rapport à 2018.



Stade F « Fleur ouverte »



Stade G « Chute des pétales »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Monilia sur fleur

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours mais les conditions sèches ne sont pas favorables.

Mesures prophylactiques : La suppression des momies restées sur les arbres est indispensable à la réduction de l'inoculum.

Tous fruits à noyau

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions sont en cours.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 9-13 avril.

• Auxiliaires

Les auxiliaires reprennent leur activité, au niveau des foyers de pucerons, on commence à observer des œufs de syrphes.



Œuf de syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Prunier / Pêcher sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".